

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **JEUDI 7 DECEMBRE 2023**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 7

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 7 décembre 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de l'école de musique de Haute-Tarentaise à Bourg Saint Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gérard VERNAY donne pouvoir à Nicolas MORIN

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Yannick AMET

Thierry GAIDE donne pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Serge REVIAL

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

Alain EMPRIN donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2023-142

DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL

Il est exposé au conseil communautaire que, suite à une mise à jour de l'inventaire et des échanges avec le Service de Gestion Comptable, il convient de passer des écritures de régularisation.

Un autre mouvement est effectué afin de mandater les dernières échéances d'emprunt sur l'année. Enfin, suite aux échanges avec le Trésor Public, il apparaît que les appels de fonds pour les dépenses GEMAPI appelées par l'APTV sont à mandater au compte 65548 et non au 62878.

Il convient de voter une décision modificative en dépenses et en recettes afin de prendre en compte ces modifications.

REGULARISATION INVENTAIRE + EMPRUNT + GEMAPI

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-62878-830 : A d'autres organismes	1 000 574,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 000 574,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8811-01 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	1 184,88 €	0,00 €	0,00 €
R-7811-01 : Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 184,88 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 184,88 €	0,00 €	1 184,88 €
D-65548-830 : Autres contributions	0,00 €	1 000 574,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 000 574,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000 574,00 €	1 001 758,88 €	0,00 €	1 184,88 €
INVESTISSEMENT				
D-281578-01 : Autre matériel et outillage de voirie	0,00 €	1 184,88 €	0,00 €	0,00 €
R-281784-01 : Mobilier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 184,88 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 184,88 €	0,00 €	1 184,88 €
D-2128-01 : Autres agencements et aménagements de terrains	0,00 €	84 069,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	810,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2031 : Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00 €	84 879,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	84 879,00 €	0,00 €	84 879,00 €
D-1841-01 : Emprunts en euros	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-01 : Autres immobilisations corporelles	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	6 000,00 €	92 063,88 €	0,00 €	86 063,88 €
Total Général		87 248,76 €		87 248,76 €

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **MODIFIE** les crédits votés pour le Budget Principal comme ci-dessus.

Yannick AMET

Président

